



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des Moulins – BP351

43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu du Comité D'Action Sociale (CDAS) du 21 septembre 2023

L'ordre du jour de ce Comité Départemental de l'Action Sociale est le suivant :

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 25 avril 2023
2. Action sociale ministérielle : présentation de l'organigramme régional fonctionnel
3. Actualités RIA
4. Compte rendu d'activité de l'Assistante de service social
5. Action sociale Haute-Loire
 - a) CAL 2023
 - b) Relevé d'Informations du GT du 26 juin 2023
 - c) CAL 2024
6. Actualités SRIAS
7. Questions diverses

Les représentants FO DGFIP 43 ont lu cette déclaration liminaire en préambule :

Monsieur le Président,

Dans un contexte de forte inflation, en parallèle à la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, l'action sociale, quel que soit son niveau, doit pouvoir répondre aux besoins des personnels, qu'ils soient actifs ou retraités.

Avant de démarrer ce CDAS, un mot sur les deux réformes de l'action sociale en cours :

- les résidences cédées par EPAF n'ont pas encore toutes trouvé preneuses et le retour tardif du produit des ventes risque de mettre en péril un plan d'investissement pour les autres résidences encore sous la responsabilité d'EPAF.

*- la réforme du réseau de l'action sociale, que **FO DGFIP 43** n'a cessé de condamner, n'apporte aucun plus aux agents du ministère et dégrade les conditions de travail des personnels des délégations. Précisons que la gouvernance est toujours en discussion alors que ce dossier a été lancé en mai 2018. FO DGFIP 43 demande à ce que celle-ci clarifie les rôles des différents acteurs. Rappelons que l'objectif premier de cette réforme était de simplifier mais on s'aperçoit qu'il s'agit plutôt de rationaliser les coûts budgétaires, avec pour première conséquence un risque pour les emplois. Ce risque crée de l'incertitude pour les agents et salariés des structures. Pour **FO DGFIP**, l'objectif doit être une gouvernance simplifiée.*

Par ailleurs, le CDAS doit demeurer une instance qui conserve ses propres compétences, son propre budget avec ses moyens et où se discutent les orientations de l'action sociale.

*En ce qui concerne la Protection Sociale Complémentaire, **FO DGFIP 43** déplore que la négociation ministérielle du 15 septembre 2023 se soit soldée par des points demeurant soit en suspens soit exclus tels que l'intégration des retraités et des ayants droits, le niveau de la participation de l'employeur, le calendrier de mise en œuvre...*

*Enfin, **FO DGFIP 43** condamne et demande le retrait de la circulaire DGAFP qui supprime la possibilité pour les retraités de solliciter des chèques vacances.*

Les représentants **FO DGFIP 43**

Pour le Président du CDAS de la Haute-Loire, il n'y a pas de nuages à l'horizon. L'enveloppe budgétaire n'a pas changé et le délégué est maintenu dans notre département.

Il faut quand même préciser que même si le budget n'a pas changé, l'inflation nous fait perdre des moyens et des marchés nationaux sont imposés pour les sorties.

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 25 avril 2023

Les représentants du personnel l'approuvent à l'unanimité.

2. Action sociale ministérielle : présentation de l'organigramme régional fonctionnel

La responsable régionale de la délégation à l'Action Sociale d'Auvergne Rhône-Alpes a présenté le projet d'organigramme fonctionnel. Au moins un délégué est présent par département même si ce dernier ne représente pas un équivalent temps plein (ETP). En effet, chaque délégué de proximité est référent d'une thématique (restauration, loisirs/vacances, logement, parentalité et communication) dont il s'occupe pour les autres départements. Pour la Haute-Loire, le délégué est référent en communication.

La nouvelle organisation a fait bondir les représentants **FO DGFIP 43** quant à la dotation de matériels dans les coins repas. En effet, une fois que la demande est faite pour un matériel défectueux ou une nouvelle dotation, celle-ci est soumise à un arbitrage mensuel. En cas de panne d'un micro-ondes ou d'un frigidaire, il faudra parfois attendre plus d'un mois pour être remplacé, et encore si le budget le permet ! Dites ce dont vous avez besoin, et ils vous diront comment vous en passer !

Nous avons par ailleurs appris que notre département disposait par convention d'une place en crèche (crèche privée d'Émile ROUX au Puy en Velay).

3. Actualités Restaurant Inter Administratif (RIA)

Concernant le RIA, un sondage a été effectué en mai 2023 avec 167 réponses. Plus de 83 % des sondés sont satisfaits. Cependant, Cette enquête fait ressortir divers points à améliorer tels que l'affichage des UV (prix) et la composition des produits, le goût et choix des plats ainsi que le passage en caisse jugé trop long.

Pour fluidifier la file d'attente, un personnel a été embauché. L'équipe est désormais au complet. Par ailleurs, une réflexion est menée pour la location d'un distributeur de boissons chaudes.

4. Compte rendu d'activité de l'Assistante de service social

L'Assistante de service social a présenté son compte rendu d'activité pour l'année 2022 où le nombre de bénéficiaires a augmenté. Cela représente 37 interventions individuelles formelles. En effet, les entretiens informels n'ont pas été répertoriés.

Il faut rappeler que l'assistante de service social est présente 2 jours et demi par semaine soit les mardi, mercredi et vendredi après-midi.

Elle a constaté que la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité a mis en difficulté plusieurs agents tout comme l'inflation.

Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à la contacter pour tout souci rencontré autant au niveau professionnel que personnel, financier... Des aides financières et/ou prêts (maximum 3 000 €) peuvent être accordés notamment concernant un sinistre... .

5. Action sociale Haute-Loire

a) Crédits d'Actions Locales 2023

Pour rappel, la dotation de CAL pour 2023 est de 18 000 €.

Concernant les retraités, la sortie à Annecy a été annulée faute de participants. Une sortie cabaret est à l'étude pour la remplacer.

Concernant les actifs, les sorties karting le 1^{er} juillet et au parc des oiseaux le 23 septembre ont fait carton plein pour un total de 2 814 €.

Le traditionnel Arbre de Noël aura lieu le 13 décembre 2023 à la Maison pour Tous de Brives-Charensac. 137 enfants attendront le passage du Père Noël et la distribution des cadeaux. Il a été décidé que les parents recevront tous des chèques cadeaux d'une valeur de 40 € par enfant (jusqu'à 14 ans). Cela permettra à ceux qui le souhaitent d'acheter un cadeau en amont et de le transmettre au délégué pour qu'il soit distribué le jour de l'Arbre de Noël.

46 enfants de 15 à 17 ans vont pouvoir bénéficier de l'aide à la rentrée scolaire pour un montant de 40 € par enfant. En parallèle, des petites actions de solidarité envers les personnes isolées et de prévention (séance psychologue pour les agents du ministère hors DGFIP) sont prévues.

b) Relevé d'informations du GT du 26 juin 2023

Le 26 juin 2023, un groupe de travail s'est réuni composé du délégué et des représentants du personnel. Une réflexion a été menée concernant une éventuelle mise à disposition d'un fond d'innovation locale et sur les actions potentielles à mettre en place en 2024.

c) CAL 2024

Les CAL pour l'année 2024 s'élèveront aussi à 18 000 €. Pour l'instant, plusieurs pistes sont à l'étude : un week-end dans un parc d'attraction, visite des mines de la Loire, Fête des Lumières à Lyon, week-end culturel, balade en canoë, accrobranche, lugikpark, via ferrata, randonnée guidée.

6. Actualités SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale)

Les Actions SRIAS en Haute-Loire pour 2023 sont une sortie à Vulcania qui affiche encore complet le 7 octobre, le stage de préparation à la retraite les 12 et 13 octobre) et une sortie potentielle aux Fêtes de Lumières à Lyon en décembre.

Pour 2024, sont envisagées une sortie à Avignon, une sortie au cirque de Pékin au Zénith d'Auvergne, le prix littéraire CEZAM avec ouverture d'un prix BD, une action cuisine/santé.

7. Questions diverses

Concernant les livres des anciens prix littéraires, ils seront déposés dans des bibliothèques dans chaque site du département.

Les représentants **FO DGFIP 43** : Stéphanie BENOIT, Nathalie PORTAL, Claire GRANGÉ (suppléante)

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques FO-DGFIP.

BULLETIN D'ADHÉSION

(À renvoyer à Karine VEYSSEYRE (Trésorerie hospitalière départementale) ou à Claire GRANGÉ (DDFIP Division Contrôle Fiscal) Rue des Moulins 43000 LE PUY EN VELAY

NOM :

PRÉNOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIÈRE DGFIP pour 2023

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (sous conditions)